

J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand
No 211 18 janvier 1973
Neuvième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement

pour une année : 33 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Eric Baier
Claude Bossy
Jean-Pierre Bossy
René Duboux
Jean-Claude Favez
Claude Quartier

211

Domaine public

Remède amer ou eau sucrée

Où nous mènent les mesures anti-inflationnistes ? L'observateur a en effet des raisons d'être dérouté. Il constate que la gamme des mesures est large. L'arrêté sur la construction va loin; il est simple à appliquer; il définit tout ce qui est non constructible; c'est une longue liste. L'arrêté sur le crédit représente un sérieux tour de vis.

Le Conseil fédéral semble décidé à appliquer ces mesures avec rigueur : et il faut qu'il ose aller jusqu'à une certaine déflation pour que l'efficacité soit trouvée. Bref, quand toutes ces mesures auront vraiment déployé leurs effets, ça « fera mal » et ça « jérémiadera » fort.

Et pourtant les porte-parole du capitalisme suisse affichent le sourire du scepticisme. Ce n'est pas un remède, mais de l'eau sucrée : en substance, voilà ce qu'affirme dans la revue du Crédit suisse, M. Honegger (qui aimait trop les affaires pour devenir conseiller fédéral quand les radicaux zurichois pensaient à lui). On sait que la « Neue Zürcher Zeitung » tient le même langage.

Pourquoi cette apparente contradiction ? On pourrait soutenir que le patronat veut aller plus loin, c'est-à-dire introduire un contrôle des salaires. Mais il n'est pas assez sot pour croire qu'il est capable politiquement d'imposer une telle mesure. En revanche, il tient en réserve de la munition pour combattre, avec vigueur, toute charge trop lourde à ses yeux en matière sociale. Or le grand problème de l'assurance-maladie

généralisée reste à résoudre : cela n'ira pas sans peine; le salaire social sera plus énergiquement contesté que le salaire-rémunération du travail.

En fait, le grand patronat s'accommode d'une dose d'inflation. Elle facilite la concentration des entreprises, elle permet de drainer la main-d'œuvre vers les centres les plus riches, elle autorise une « dynamique » des prix. Puis, lorsque l'inflation passe du trot au galop, lorsque la capacité d'exportation est compromise, le patronat souhaite un répit et y collabore.

En réalité, ses réserves lui permettent de tenir en cas de restriction bancaire plus longtemps que les régions pauvres et les entreprises moyennes ou marginales qui se sont avancées trop à découvert. La concentration et le renforcement de son pouvoir y trouvent encore leur compte. Il gagne sur les deux tableaux, sur le chaud et puis sur le froid. Aussi l'alternative à une politique inflationniste-déflationniste devrait être une politique de croissance planifiée, contrôlée, favorisant les régions les moins bien servies et les secteurs prioritaires. Mais cette politique-là, la Suisse fédéraliste est incapable de la mettre sur pied. Le pouvoir central s'est voulu économiquement neutre à l'égard des cantons; le libéralisme était l'expression de cette neutralité économique interne; on n'en sort qu'au profit du dirigisme rigide, appliqué à tous, qui obéit à la même logique.

L'enjeu, grave, demeure, dans ce cas comme dans l'autre, l'équilibre helvétique.

A NOS LECTEURS

En cette fin du mois de janvier, un pressant appel à ceux des abonnés de DP (la minorité heureusement) qui n'ont pas encore renouvelé leur abonnement : pour prévoir les prochaines étapes du développement du journal, nous devons procéder à un recensement exact de nos forces.

DANS CE NUMÉRO

Pp. 2/3 : Entre le petit écran et l'école, un fossé profond; p. 3 : La semaine dans les kiosques allemandiques; p. 4 : Le carnet de Jeanlouis Cornuz; pp. 4/5 : Les marchands dans le temple de la Croix-Rouge; p. 6 : Le paysan de montagne seul parmi les touristes; pp. 6/7 : Actualités locales; p. 8 : Nomination à la radio : un bienfait n'est jamais perdu; Avec les bons vœux de James.

Entre le petit écran et l'école, un fossé profond

« En Suisse romande, une télévision éducative sous-développée ». Sous ce titre, nous faisons le point dans le précédent numéro, des efforts discrets consentis depuis 1963 pour promouvoir dans les cantons romands une télévision scolaire digne de ce nom.

Si la série des émissions expérimentales réalisées dans cette perspective a été interrompue il y a plus de deux ans, un rapport exhaustif sur la question demeure.

En 1970 en effet, la commission Hari avait publié une étude qui, dans ses conclusions, proposait un train de mesures propres à garantir l'efficacité d'un service unique de « radio-télévision éducative » (RTE). Or ce travail est resté sans écho depuis lors, malgré l'intérêt que les autorités politiques aiment à manifester publiquement pour l'une des missions les plus importantes du petit écran.

Nous passons aux conclusions.

A la fin de l'année 1972, la situation est au moins claire : la télévision scolaire a interrompu ses émissions. Subsiste toutefois une présence symbolique sur l'antenne, deux fois par semaine (dont une en reprise) : une série d'émissions « Connaissances » à caractère éducatif sur la communication, l'histoire contemporaine, un cours de langue; soit en vrac des productions de la Radio-télévision belge, de la SSR, de la Télévision suisse italienne, de valeurs très inégales, peu utilisées (leur enregistrement n'est toujours pas autorisé sur le plan juridique...).

Un département étoffé

Quant au département « Sciences et éducation », qui faisait preuve d'une certaine audace, d'imagination, d'esprit de recherche, il a été tout simplement supprimé; il est devenu maintenant le département « Sports et éducation ».

Tout un programme !

Par ailleurs, des purges, des remaniements, des difficultés de tous ordres, ont révélé les problèmes de structures, de politique, de personnes, du plus grand service public d'éducation, de la seule Université vraiment populaire de ce pays.

La télévision scolaire et éducative de masse étant inopérante, le DIP du canton de Genève et les autorités soutiennent les initiatives lancées dès 1968 par le Cycle d'orientation qui, le premier en Suisse romande, a opté pour la télévision en circuit fermé, une production intégrée au programme d'enseignement, reposant d'une part sur l'enregistrement, d'autre part sur la production autonome. Opérationnel depuis 1971, le centre TVCO s'est transformé progressivement en centre de production, de documentation et de recherche. Enfin le collège Rousseau, dont les installations devraient servir de centre de production pour l'ensemble du Collège de Genève, produit et diffuse des émissions en circuit fermé. Des tentatives plus ou moins semblables se poursuivent dans le canton de Neuchâtel, en particulier à l'école secondaire régionale de Neuchâtel et à celle de La Chaux-de-Fonds.

En Suisse romande, le DIP du canton de Genève, fidèle à une analyse lucide de la situation, grâce aux attributions budgétaires consenties par les autorités, s'est prononcé nettement pour l'intégration de la télévision à l'enseignement. Mais il faudra bien que les autorités scolaires, à un niveau intercantonal, coordonnent un jour ces actions dispersées, définissent ensemble une politique commune en matière de télévision éducative.

Devant le petit écran

On sait maintenant que les enfants et les adolescents passent bientôt autant de temps devant le petit écran qu'à l'école, que le téléspectateur moyen passera neuf années de sa vie devant le petit écran, dans une attitude singulièrement passive.

Si les moyens et les techniques de communication et d'information ont changé au sein de la famille, ils n'ont guère évolué à l'école, encore trop l'univers de la craie et du tableau noir, du manuel et du verbe, du passé et de l'abstrait. A la neuvième Conférence atlantique de l'éducation, qui s'est tenue au début de septembre 1972, la situation a été ainsi résumée : « Partout dans le monde industrialisé, les adolescents apprennent devant la télévision ce que l'école néglige de leur montrer : la vie qui les entoure. A côté d'un enseignement abstrait, souvent anachronique, la télévision fournit un savoir brut, incohérent, plein de « bruit et de fureur ». Il y a, entre les mass-media omniprésents et l'école, retranchée derrière ses programmes, un divorce profond qui s'aggrave chaque année. Ces deux formes d'éducation, l'une officielle, l'autre sauvage, pourraient être complémentaires ».

Deux univers

En réalité, deux univers coexistent et s'ignorent. Ainsi, en ce qui concerne les programmes de télévision destinés aux enfants et aux jeunes, la collaboration avec les instituts spécialisés et les écoles est inexistante, la recherche dérisoire. Toutes les émissions télévisées sont éducatives, qu'elles soient de sciences ou de variétés, d'information ou de publicité, de films ou de feuilletons, parce qu'elles imposent des modes, des valeurs, des attitudes. Trop souvent, la télévision, service public, non seulement prolonge les rubriques et le style de la presse écrite, mais encore travaille en vase clos, sans collaboration extérieure et spé-

cialisée (des exceptions, des réussites, telle « Les Touareg », avec l'Institut d'ethnographie de Neuchâtel).

La démocratisation de l'information, la collaboration avec des Départements de l'instruction publique, le développement de la recherche, voilà les conditions qui sont aujourd'hui nécessaires pour explorer et exploiter toutes les ressources de la télévision, son pouvoir d'ouverture et d'éducation permanente, de communication et d'échange communautaires.

Par définition, une émission scolaire devrait s'adresser à un public spécifique, d'une catégorie d'âge définie, dans un lieu précis, l'école. Dans l'état actuel des choses, la télévision de masse atteint mal ce public parce que les classes ne sont pas équipées de récepteurs, que les programmes scolaires sont encore rigides et chargés, qu'ils ne sont unifiés ni dans leur contenu ni dans leur distribution.

Mais la première génération de la télévision est bientôt hors circuit et les group-media vont com-

pléter les mass-media. En effet, la télévision locale, telle qu'elle se développe actuellement au Canada (l'émission-pirate d'Yverdon n'était sans doute qu'un début), la télévision en circuit fermé, telle qu'elle existe à Genève et ailleurs, offrent de nouvelles possibilités.

Des références

Pourtant, dans de nombreux pays dont le développement est comparable à celui de la Suisse, le nouveau medium est utilisé aussi pour l'enseignement. En France, les émissions de télévision scolaire sont réalisées par un organisme spécialisé qui dispose de ses équipes de techniciens et de pédagogues, et qui loue des heures d'antenne à l'ORTF pour la diffusion de ses programmes, environ deux heures par semaine, qui vont de la maternelle à l'enseignement technique supérieur, en passant par les classes secondaires et le recyclage des enseignants.

La télévision anglaise participe à l'expérience ori-

ginale de l'Open University, qui combine divers moyens d'éducation : cours par correspondance, émissions de radio et de télévision, entretiens; elle diffuse en outre des centaines d'émissions scolaires par année. A la télévision japonaise : plus de quarante heures par semaine; cent-vingt par année aux Pays-Bas, cinquante au Danemark, quatre-vingts en Suède.

En matière de télévision scolaire, la Suisse reste sous-développée; selon les statistiques du Conseil de l'Europe, elle se situe dans le peloton de queue, juste avant Chypre et la Turquie.

Et il n'est pas certain que la télévision actuelle favorise la démocratisation des études, qu'elle rapproche les classes sociales. Une télévision éducative inscrite dans une perspective plus large de formation permanente pourrait y contribuer. A cet égard, le rapport Hari est sans doute le seul document qui pose les vrais problèmes dans leur contexte global, propose des solutions possibles et raisonnables, expose une perspective générale de l'enseignement et de l'éducation par la télévision.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Sauver la presse

La « Neue Zürcher Zeitung » (13) rend compte d'un débat organisé au Club de publicité de Zurich sur la mort des journaux et l'encouragement de la presse. Une fois de plus il est rappelé que les journaux dépendent pour le 75 % de la publicité. Les agences spécialisées dans cette branche recherchent surtout les journaux à fort tirage et à diffusion concentrée.

M. Leo Schürmann, auteur du projet de la loi d'aide à la presse, a révélé quelques moyens envisagés : abaissement du prix d'acquisition

des informations (parce que la Confédération en supporterait une partie), des allègements fiscaux (amortissements), aides aux investissements (sous des conditions précises), diminution du prix du papier journal. Les PTT pourraient transporter gratuitement les 3000 premiers exemplaires. Eventuellement, au cas où la libre expression ne serait plus garantie, des subventions pourraient être envisagées. D'autres mesures pourraient entrer en ligne de compte.

— Peter Holenstein, rédacteur du mensuel « Team » (tirage non contrôlé : 100 000 exemplaires) a annoncé qu'il abandonne son poste car les pressions de certains annonceurs ne lui permettent pas de maintenir la ligne rédactionnelle qu'il s'était fixée il y a quatre ans, lorsque

le journal « Jungmannschaft », des jeunesses catholiques, a tenté d'élargir ses objectifs et de moderniser sa formule pour devenir le magazine d'une nouvelle génération.

— Dans « Die Weltwoche » (2) Rudolf Bächtold parle de l'impôt sur la richesse que divers partis socialistes cantonaux et le PSS envisagent de lancer. Le titre : « Impôt de l'envie ? », même avec un point d'interrogation, montre que le vote des électeurs de Bâle-Campagne fait peur aux possédants.

La querelle des services de renseignements suisses pendant la Deuxième Guerre mondiale se poursuit. Ulrich Kägi prend la défense du rapport Bonjour et du Bureau Hausamann qui avait fait l'objet des critiques de l'historien Marcel Beck dans le « Badener Tagblatt ».

Scènes de la vie quotidienne en Cacanien (2)

« Curieux pays, me disait un contribuable cacanien. Figurez-vous que l'autre jour, j'ai reçu un petit journal extrémiste. « Lutte de classe », ça s'appelle. Pourquoi « classe » au singulier, je ne sais pas. Il ne doit pas y avoir beaucoup de lutte s'il n'y a qu'une classe... J'ai parcouru les premières lignes... Bourrées de fautes d'orthographe, constellées de solécismes, d'impropriétés, d'incohérences... « Essayons de partir de ce que le mouvement de classe a exprimé cette année... », ça commence... »

— Ne soyez pas trop sévère, ai-je dit. Ces doux enfants, avec le temps qu'ils consacrent à la lecture de Marx, de Lénine, de Trotsky et autres bons auteurs n'ont peut-être plus celui d'apprendre leur abc...

— C'est ce que je me suis dit. Mais hier, j'ai reçu le bulletin officiel de notre Haute Ecole — l'équivalent de votre Ecole polytechnique fédérale. « Polyrama », qu'ils appellent ça. Imprimé assez luxueusement et publié avec mon argent de contribuable cacanien... Eh bien lui aussi, bourré de fautes d'orthographe, constellé de fautes de cacanien. Un peu moins que « Lutte de classe », mais constellé !

— Vous exagérez !

— J'exagère ? Vous lisez un peu le cacanien ? Voyez l'éditorial du numéro 11 : « Sujetion » pour « sujétion » ; « symptome » pour « symptôme »...

— Ce ne sont après tout que des fautes d'accent !

— Hélas ! S'il n'y avait que des fautes d'accent ! Malheureusement, l'auteur ne sait pas non plus accorder ses participes : « le phénomène « croissance exagérée » est *apparue* » écrit-il. Et plus loin : « Aéropage » (comme aéroplane, aérodrome !...) pour « aréopage » ! Voyez-vous, Monsieur, j'ai fait cette même faute voici quarante

ans : je suivais ma première année de collège... Le maître s'était bien moqué de moi !

— Fautes d'orthographe... N'accordez-vous pas trop d'importance à l'orthographe ?

— Mon Dieu, Monsieur, quand ce sont les petits camarades de « Lutte de classe », je comprends. Après tout, ils sont jeunes. Et puis, ils éditent leur canard à leurs frais. Mais encore une fois, « Polyrama » est publié grâce à mon argent de contribuable. Par notre Haute Ecole, qui est supposée enseigner la méthode, et la rigueur scientifique... D'ailleurs, s'il n'y avait que les fautes d'orthographe ! Comprenez-vous ces premières lignes : « Avouons tout d'abord notre condition humaine : la croissance n'a été qu'un but. Pour les profiteurs et les idéalistes, mais l'objectif visé était différent. » ?

— Vous savez : j'entends mal le cacanien...

— Le tatar ! Je vous rappelle que nous avons trois langues nationales ! Tout de même, que pensez-vous de ces mots : « Les ressources naturelles diminuent de façon terrible au point de ne plus exister ou d'être devenues (...) artificielles » ?

— Peut-être l'auteur de l'article n'est-il pas de langue maternelle tatar, mais sabir ?

— On le croirait en le voyant parler d'un « système analysé qui (...) s'avouait lui-même simplifié » ; de « croissance froide » succédant à la « guerre froide » ; d'ingénieur, qui, en progressant « de plus en plus dans ses connaissances technologiques « en mesure » les conséquences écologiques » ; de « développements sanitaires, économiques et sociaux non planifiés, mais réalisés pour eux-mêmes » ; d'aéropage « international et informel » !

Que pouvais-je répondre ? Que l'auteur, sans doute, s'abandonnait à sa « créativité » ou qu'il n'avait pas encore été « recyclé » ? Pauvre Cacanien ! Moi qui croyais qu'à l'ombre de ses montagnes, elle trayait sa vache et vivait paisiblement !

Les marchands dans le temple de la Croix-Rouge

Une collecte parmi beaucoup d'autres. Une collecte cependant qui inspire particulièrement confiance dans ce pays qui reste le paradis des vendeurs d'insignes de tous genres : une collecte placée sous le signe de la Croix-Rouge. Un label inattaquable, un label qui fait d'un don, pourrait-on dire, un bon placement charitable. L'enquête que nous avons menée sur cette collecte ne doit pas ternir la réputation d'une organisation dont l'efficacité est reconnue mondialement. La lumière crue jetée sur les mécanismes d'une action typique de la Croix-Rouge, ce ramassage de vêtements usagés dans la région de Vallorbe, permettra au contraire à chacun de prendre conscience de responsabilités dont il est facile de se décharger sur des « spécialistes ».

Or donc, au mois de novembre passé, dans la région de Vallorbe (et plus largement, parallèlement, en Suisse romande), la Croix-Rouge lance une grande opération de ramassage de vêtements et de textiles usagés. La vente de ceux-ci doit permettre de venir en aide aux pays en voie de développement, et de satisfaire aux besoins généraux de la Croix-Rouge suisse. Des sacs en plastique blanc, de dimensions respectables, frappés de la croix rouge bien connue, et sur lesquels on lit l'inscription (en allemand et en français), « Croix-rouge suisse, Collection (sic) de vêtements usagés », sont distribués par la poste dans tous les ménages. Recommandation est faite, sur un petit tract annexé, de ne pas nettoyer les vêtements, et de sortir les sacs sur le trottoir à une date fixée à l'avance.

Au jour dit, les sacs sont ramassés par des camions. Des rues, des villages entiers sont oubliés

qui restent quelques jours encombrés, à l'étonnement des donateurs.

Jusque-là, malgré les bavures du ramassage, l'opération s'est déroulée selon les schémas traditionnels. Comme d'habitude, dans la grande tradition de la Croix-Rouge et de la Semaine du kilo, de nombreuses ménagères ont pris soin de recoudre, de laver les habits dont elles voulaient se séparer : on espère qu'ils « feront encore un bon usage », même si aujourd'hui la coutume s'est peu à peu perdue d'user les chemises ou les pantalons de frère en frère, même si aujourd'hui les armoires sont souvent encombrées de vêtements dont la mode est passée.

Le feu aux poudres

Ces 23 et 24 novembre, ce qui n'était qu'une collecte parmi d'autres devient, pour quelques-uns — mais les bruits circulent rapidement dans ces petites communautés jurassiennes — l'« affaire » des sacs de la Croix-Rouge.

En effet, des camions, les sacs sont chargés directement dans des wagons qui passent la frontière française. Destinataires : des chiffonniers de Dôle et de Paris. Déclaration à la douane : « chiffons mêlés ». De tri, pas trace; de contrôle direct de la Croix-Rouge, aucun.

Les rumeurs se multiplient à un tel point dans la région que le « Journal de Vallorbe » publie, le 26 décembre, une mise au point de M. François May, président de la section de Vallorbe de la Croix-Rouge suisse. En substance :

1. Sur indication du secrétariat central de la Croix-Rouge suisse, la section de Vallorbe a confié la récolte et la vente des vêtements à une maison spécialisée dont le siège est à Frauenfeld : « Le triage de toute cette marchandise exige un personnel important et des locaux très vastes car il s'agit d'énormes quantités : si l'on compte que seulement pour Vallorbe et sa région le poids qui a été ramassé dépasse 24 000 kg. Pour toute cette manutention, la maison suisse est obligée d'avoir des dépôts à l'étranger, en France et en

Italie, où elle peut disposer du personnel et de la place nécessaires ». D'où l'envoi direct des sacs en France.

2. L'oubli de certaines rues et de certains villages est dû à la méconnaissance et à l'ignorance du personnel suisse allemand qui ne connaissait « ni le français, ni les limites exactes du ramassage ». Le scénario ainsi complété a de quoi rassurer, mais la réalité est plus complexe et moins rose : Les prix de la maison Borner de Frauenfeld s'avèrent largement comptés. En fait d'organisation, de triage, il n'y eut en fait que la distribution « tous ménages » des sacs, le chargement dans les camions et l'envoi direct par les CFF. Par contrat avec la Croix-Rouge, Borner verse à celle-ci 17 centimes par kilogramme de vêtements; elle revend, quant à elle, le même kilo 70 centimes à ses correspondants chiffonniers français; ceux-ci, du reste, ne s'en tirent pas trop mal, puisqu'au marché aux puces de Dôle, ils revendent la marchandise, triée il est vrai, 7 francs le kilo. Ainsi, les 24 000 kg de « vêtements usagés » récoltés dans la région de Vallorbe auront rapporté 4080 francs à la Croix-Rouge et, redevance déduite, 12 720 francs à la maison Borner. On imagine les bénéfices réalisés à l'échelle suisse par ces fripiers de luxe.

Inattaquable sur le plan commercial

Restons-en aux faits : l'arrangement entre la Croix-Rouge et Borner (spécialiste bénéficiant d'un quasi-monopole en Suisse pour ce genre de tractations) n'a rien que de très normal sur le plan commercial. Il révèle pourtant par quoi la grande organisation charitable doit passer pour poursuivre son activité et subvenir à ses besoins. L'heure n'est plus seulement au dévouement qui a fait la force de la Croix-Rouge : même si les effectifs ne varient guère (57 171 membres individuels à fin 1970, 56 743 à fin 1971, sans compter les quelque 2 000 membres collectifs), ils ne sont plus suffisants pour des actions de grande envergure. On a donc pris l'habitude de confier les

tâches difficiles à organiser, et pour lesquels les membres ne sont plus assez motivés, à des maisons spécialisées qui, elles, ne font pas de sentiment, et dont le souci est de faire fructifier au maximum le label numéro 1 de la charité en Suisse. Quitte, après l'avoir épuisé, à trouver un autre client.

La loi du commerçant

Les habitants de Vallorbe ont ainsi été trompés deux fois : lorsqu'on leur a demandé des « vêtements usagés » pour les revendre comme « chiffons mêlés » (économie de temps et de main-d'œuvre affectée au tri), lorsqu'on a omis de préciser que la Croix-Rouge avait vendu sa collecte à la maison Borner. Résultat : le premier bénéficiaire de la générosité des donateurs est un commerçant qui, ayant respecté les termes de son contrat avec la Croix-Rouge ne se soucie guère de faire fructifier les dons récoltés au-delà du minimum facilement atteignable (à titre de comparaison, le profit des chiffonniers français). Malgré les sommes récoltées, la Croix-Rouge est perdante sur tous les tableaux. Les failles sont bien sûr importantes sur le plan de l'organisation : les sections locales admettraient difficilement, semble-t-il, que se constitue un pool central des associations charitables qui se chargerait, de façon autonome, des collectes et autres actions d'envergure; cette solution paraît pourtant inévitable (en attendant, un frein pourrait être mis à l'appétit des intermédiaires à la façon de « Terre des Hommes », par exemple, qui consacre sa collecte de printemps aux tissus usagés, utilisables pour faire de la pâte à papier, mais impossibles à revendre chez des fripiers). Il reste en définitive que la réussite de cette mutation n'est pas seulement fonction de l'efficacité d'une réorganisation. Il y va de la confiance dans la Croix-Rouge ! et pour cela il importe que si l'on doit quitter, en fait de charité, l'âge de la pierre taillée pour entrer dans l'ère du business et de l'ordinateur, on le fasse au grand jour.

Le paysan de montagne seul parmi les touristes

Malgré l'afflux touristique, malgré l'accueil que sait lui réserver le paysan de montagne, l'agriculture alpestre se replie sur elle-même. C'est le curieux paradoxe qui frappe ces régions où la vie reste dure.

Comment une branche d'activité pourrait-elle se développer quand son rôle essentiel est contesté ? L'agriculture de montagne est de moins en moins considérée comme une agriculture productrice. Par l'Etat d'abord, qui glisse tout doucement vers la notion d'un « paysan-montagnard-jardinier », par l'agriculteur de plaine qui dénigre sa technique d'élevage, n'achète plus de génisses et ferme ainsi un débouché vital à ses collègues de montagne.

L'enseignement ignore lui aussi les jeunes de ces régions. Dans les écoles d'agriculture vaudoises,

aucuns cours spéciaux n'existent pour les montagnards. Peu intéressés par la culture des céréales ou des arbres fruitiers, ils restent dans leur village perdant l'occasion d'acquérir l'instruction de base indispensable à leur métier, se refermant un peu plus faute de contact avec leurs camarades de plaine. Même la recherche consacre le gros de ses forces à la technicité exigeante de l'agriculture des régions favorisées.

Ces exclusions successives provoquent une réaction toute naturelle : le repli. Repli sur sa région, sur sa façon de faire, rejet du technicien en qui on ne voit qu'un agent prêt à contrôler, à distribuer des subsides mais incapable de comprendre les réalités du cru ; difficulté de s'informer.

Or, la population oisive et aisée des stations ne peut pas briser cet isolement. Fructueux financièrement parlant, ces contacts superficiels n'apportent que le côté face d'une société d'abondance, le revers de la médaille restant caché à tous ces jeunes paysans employés aux remonte-pente, ce

qui renforce d'un cran leurs sentiments d'exclus. L'agriculture montagnarde du Jura a évolué tout différemment.

Si le climat est tout aussi rude, le relief permet une meilleure exploitation. Mais cela n'explique pas tout.

Par tradition le paysan du Jura a très souvent été ouvrier pendant les hivers trop longs. Le côtoiement quotidien du paysan et de l'ouvrier, la fusion fréquente de ces deux activités en une seule et même personne ont fait que la société du Jura semble plus stable, et que son agriculture est mieux armée pour résister aux inévitables pressions que subissent les régions excentriques ou marginales.

En réfléchissant à ces deux exemples on voit qu'une politique traditionnelle d'aide à la montagne n'est qu'une condition, certes nécessaire, mais jamais suffisante à l'épanouissement de ces régions dans notre communauté.

GENÈVE

Manifestation et manifestants

Cri de protestation contre les bombardements américains, volonté d'appui au peuple vietnamien, la manifestation du 13 janvier a été placée sous le signe de l'unité et de l'ampleur.

Unité dans l'organisation déjà. Lancée par la Centrale sanitaire suisse, l'idée du défilé a été en effet reprise par vingt organisations de gauche, qui, non sans peine comme le prouve le texte assez incohérent de leur appel, sont parvenues à se mettre d'accord sur un projet commun. Et pour la première fois un tract réunissait, sous les mêmes slogans, le Parti socialiste, le Parti du travail, leurs homologues italiens et espagnols, le Parti communiste (marxiste-léniniste), la Ligue marxiste révolutionnaire, le Mouvement socialiste autonome, le Centre de liaison politique, la Ligue suisse des droits de l'homme, etc.

Ampleur ensuite. On attendait du monde. Chacun a donc organisé avec soin et générosité son service d'ordre. Mais les manifestants sont venus bien plus nombreux que prévu. Trois mille ? Cinq mille ? De toute façon plus que n'en avait rassemblé une manifestation de rue à Genève depuis longtemps. Et de cette masse se dégageait une impression de puissance, une juste réponse à l'impuissance indignée avec laquelle chacun avait dû assister, quelques jours auparavant, à l'acte de gangstérisme international perpétré par l'administration Nixon sur le Vietnam-Nord. Quoi que prétendent les esprits chagrins, cet éveil d'une conscience internationale est un phénomène nouveau de notre époque, qui permet d'espérer que les peuples ne resteront pas toujours passifs devant les crimes collectifs et ne se laisseront pas toujours mener résignés à la guerre.

Et puis il y a eu les bavures des violences finales, sitôt terminée la manifestation autorisée par la police et encadrée par son propre service d'ordre

jusqu'aux abords de la Mission américaine, 80, rue de Lausanne. Encore convient-il de raison garder. Que pèsent quelques vitres brisées, quelques barbouillages au regard des ruines et des morts de Hanoï et de Haïphong ? Mais l'argument peut être retourné. A quoi bon ces gestes symboliques ?

Ainsi est apparu une fois de plus ce qui sépare les organisations politiques responsables, dont les gestes et l'action s'inscrivent dans un projet — qu'il soit révolutionnaire ou réformiste, peu importe ici — qui leur donne leur sens, de l'irresponsabilité d'individus ou de petits groupes.

Il y a d'un côté, certes, les violences inutiles de ce que l'on pourrait appeler, à la suite de Marx, d'un point de vue non pas de classe, mais politique, le prolétariat intellectuellement en guenilles. Mais il y a aussi, de l'autre côté, ce sentiment de responsabilité, de solidarité que toutes les organisations, partis et mouvements, qui ont tenu la manifestation, ont su exprimer le 13 janvier 1973 à travers les rues de Genève.

Dettes et deniers publics

La situation des finances cantonales est, nous l'avons souvent répété déjà, inquiétante. Ce qui l'est plus encore, c'est la disparité qui frappe la capacité financière des divers cantons entre eux. Certaines régions de Suisse (Bâle et Zurich), grâce à un taux d'expansion très élevé, dépassent du simple au triple voire même au décuple la capacité financière d'autres régions que l'on peut dès lors presque considérer comme sous-développées. Fribourg est de ce nombre.

Le mode d'organisation de la production capitaliste tend à accentuer le processus de développement inégal des différentes régions, à approfondir les écarts. Cherchant le maximum de rentabilité pour leurs investissements, les entreprises capitalistes s'installent et se développent presque exclusivement dans les régions les plus favorables. Ainsi à Fribourg par exemple, les branches les plus dynamiques sur le plan national, les grandes industries d'exportation (chimie, horlogerie et machines) sont sous-représentées, alors que d'autres secteurs moins importants jouissent d'une position plus que proportionnelle (alimentation, habillement, bois, papier, industrie de la pierre et de la terre).

Plus encore en période d'inflation, ces déséquilibres régionaux devront inévitablement déboucher sur des crises graves et durement ressenties dans les cantons pauvres (voir notre éditorial).

Le Grand Conseil fribourgeois a pris récemment connaissance du plan financier pour la période législative 1972-1976. C'est un document important dont nous n'examinerons aujourd'hui que la partie finale consacrée à l'évolution de la dette publique.

En dépit d'un relèvement de la fiscalité dès 1975, le canton de Fribourg va être obligé de s'endetter toujours davantage (1972 : 541 Mio; 1976 : 800 Mio) pour couvrir ses dépenses d'investissements.

Avec près de 800 Mio de francs à la fin de la période du plan financier, la dette atteindra, selon un rapport autorisé du professeur Gaudard, 33 % environ du revenu cantonal (seuls les Grisons sont actuellement dans une position aussi grave) et son service correspondra à lui seul à quelque 20 % du produit des impôts.

Le cercle vicieux

L'Etat est dès lors, conclut le professeur Gaudard, contraint à l'austérité et à une certaine ingéniosité; l'auteur ajoute cependant que, par habitant, le canton dépense un peu moins que la moyenne des Etats confédérés; l'austérité nous contraindrait donc à un sous-équipement relatif encore plus marqué. En un mot, c'est le cercle vicieux !

Ces quelques lignes et surtout les chiffres qui y apparaissent devraient inciter les populations fribourgeoises à la réflexion, mais surtout à l'action politique. Notre problème ne sera pas résolu au niveau cantonal. Nous vivons dans un Etat capitaliste dans lequel les distorsions économiques entre régions s'accroissent et prennent des proportions énormes que seule la planification socialiste pourrait corriger.

Plus concrètement encore, à partir de l'exemple fribourgeois, nous tenterons de montrer quelles mesures immédiates de péréquation pourraient être adoptées.

APPENZELL

Une démocratie «exemplaire»

Connaissez-vous les Rhodes-Intérieures d'Appenzell ? C'est un des plus anciens cantons confédérés (depuis 1513); un des plus petits (172 km² — seul Bâle-Ville a une superficie inférieure), le moins peuplé (14 000 habitants), d'une seule couleur politique, la chrétienne démocrate. Les neuf conseillers d'Etat, à temps partiel, sont aussi

membres du Grand Conseil. La séparation des pouvoirs est inconnue.

Le Parti radical a disparu de ce canton après la deuxième guerre mondiale et le journal qui avait été fondé en 1907 pour être son organe et qui, depuis la disparition du parti, continuait, une fois par mois, d'exprimer une certaine opposition, a cessé de paraître à fin 1972. Son nom « Anzeiger vom Alpstein ».

Les résultats des élections au Conseil national depuis 1943 montrent que le candidat élu a obtenu au minimum le 85 % des votes valablement émis.

Et pourtant, malgré ce régime patriarcal, il semble que des jeunes ne soient pas satisfaits et cherchent les moyens de réformer le régime. Ils ont constitué un « Groupe pour les Rhodes intérieures » qui a établi un rapport sur le cumul des fonctions dans le demi-canton. Garantissons-leur beaucoup de difficultés à se faire écouter.

Peut-être avez-vous déjà entendu parler de l'homme fort de ce canton : Raymond Broger, né en 1916, entre autres fonctions : conseiller aux Etats.

Publicité télévisée (suite)

L'abus de l'enfance est flagrant dans les spots publicitaires. On choisit comme figurants et acteurs les enfants pour faire attendrissant, pour faire familial.

A travers eux, c'est leurs parents consommateurs que l'on veut toucher.

On représente donc constamment les petits lurons en situation de gavage; ils en mangent, ils en reprennent, ils s'en poulèchent, ils s'en barbouillent, ils s'en relèvent la nuit, ils en chipent, les braves petits !

Tous les procédés sont bons pour faire vendre. Mais ils deviennent insupportables quand ils sont imposés par un monopole d'Etat.

Jusqu'à quand cet abus ?

Nomination à la radio : un bienfait n'est jamais perdu

Sept personnages en quête d'un directeur. D'abord, M^{me} Lise Girardin (maire de Genève), puis MM. François Jeanneret (conseiller d'Etat neuchâtelois, instruction publique), Pierre Dreyer (conseiller d'Etat fribourgeois, intérieur), Antoine Zufferey (conseiller d'Etat valaisan, instruction publique), Georges-André Chevallaz (syndic de Lausanne), Charles Gilliéron, futur président de la Société de radiodiffusion et de la télévision suisse romande (SRTR); et pour présider ce « groupe de travail », chargé de défricher le terrain et de sélectionner les candidatures pour le

poste de directeur des programmes de la radio, M. Jean Broillet, actuel directeur de la SRTR. Démocrates-chrétiens, radicaux, libéraux : le cénacle ainsi constitué est de couleur pour le moins uniforme (même si le conseiller administratif genevois, le socialiste Claude Ketterer est prévu comme suppléant, même si un siège aurait été proposé, mais en vain, à un délégué du personnel radio-télévision). « Des personnalités qui savent prendre leurs responsabilités », constate Jean Broillet. Certes ! mais cette méthode de travail reste néanmoins difficilement acceptable : par le biais d'une consultation préalable, on prend des décisions sans les prendre, et un souci d'efficacité sert de prétexte à une représentation exagérée de la droite au sein de la commission ad hoc. S'adresser à des spécialistes compétents, voire à

des politiciens, soit ! Mais comment oublier que les partis politiques ont besoin des moyens de communication de masse pour s'imposer auprès de leurs électeurs ? et comment justifier dès lors le dosage des tendances au sein de la commission Broillet ? Cette formule est à rejeter au même titre qu'une décision sans appel de l'autorité politique comme telle (solution qui aurait pourtant au moins le mérite d'être sans ambiguïté). La faillite du système actuel, qui laisse planer une ombre sur la réorganisation en cours de la radio et de la télévision, faillite qui ne saurait être masquée par l'existence d'un consensus autour de la personnalité de M. Paul Vallotton, devrait conduire les responsables de la SSR à mettre en place un organe plus largement représentatif et dont les compétences seraient plus fermement définies.

Avec les bons vœux de James

Dans ses bons vœux pour 1973, James Schwarzenbach s'est fait tout sucre et tout miel, prêchant la bonne entente entre les hommes, et regrettant que l'affaire Pfürtner ait réveillé un climat de lutte confessionnelle en Suisse (références à Teilhard de Chardin, et à Nell-Breunig, ce jésuite allemand connu pour sa résistance au national-socialisme et sa défense de l'éthique chrétienne, à l'appui).

Racisme

Or ce n'est évidemment ni d'éthique chrétienne, ni de tolérance dont M. Schwarzenbach se soucie en lançant sa x^{me} initiative pour lutter contre la surpopulation étrangère. Les principes directeurs à la base de toutes les initiatives contre la surpopulation étrangère sont connus; ce qui peut être

relevé dans la dernière en date cependant, c'est que la marge de tolérance d'étrangers en Suisse passe de 10 % en 1969 à 12,5 % en 1972. Quant aux exceptions, la liste reste arbitraire voire raciste (les enfants de parents étrangers sont citoyens suisses dès leur naissance, quand leur mère est d'origine suisse, et les parents domiciliés en Suisse au moment de la naissance).

Les saisonniers bien sûr ont droit aux « faveurs » de la Suisse vu leur caractère indispensable. Ils n'entrent donc pas dans le calcul des 12,5 %, ce qui permet d'utiliser à bon compte cette main-d'œuvre marginale.

Dans un article du « Républicain », le conseiller national Reich se demande s'il n'était pas faux d'accorder aux travailleurs étrangers le droit de libre circulation à l'intérieur de nos frontières : « Aujourd'hui, note-t-il, des entreprises importantes pour l'économie nationale, telles que les hôpitaux, les services publics, l'agriculture, l'hôtellerie et l'alimentation souffrent des méfaits d'une ruineuse piraterie basée sur le racolage ».

C'est là un clin d'œil évident à la petite et moyenne entreprise, que l'auteur de l'article considère comme vitale pour l'économie nationale. L'appel a d'ailleurs été entendu puisque l'Association suisse des hôteliers menace de faire voter massivement en faveur de la nouvelle initiative si ses revendications ne sont pas entendues par le Conseil fédéral. Que celui-ci, vraisemblablement en mars ou avril, accepte d'accorder à l'hôtellerie le contingent de saisonniers supplémentaires qu'elle réclame, l'association ne fera alors pas usage de ce moyen de pression.

L'aide des Turcs

A l'origine de cette manière de chantage, la pression continuelle à laquelle est soumise l'hôtellerie, acculée à recourir à ceux que l'on nomme « les marchands de Turcs », ces esclavagistes modernes, qui louent aux hôteliers de la force de travail (et le commerce rapporte gros, paraît-il) turque avant tout, entrée illicitement en Suisse.